

# Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes canaux et forêts en Gâtinais

## Séance du 11 février 2020

**N°2020-017**

**Objet : Culture - Modification du règlement d'utilisation de l'Espace des Etangs**

**Date de la convocation : 6 février 2020**

**Nombre de délégués :**

- en exercice : 56

- votants : 52

- présents : 48

L'an deux mille vingt, le 11 février, à 19 heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du pôle de Lorris sous la présidence de Monsieur Albert FEVRIER.

**Etaient présents** : Madame Lysiane CHAPUIS, Monsieur Jean-Marc POINTEAU, Monsieur Claude GERMAIN, Monsieur Jean-Jacques MALET, Monsieur François JOURDAIN, Monsieur Ivan PETIT, Monsieur Alain GRANDPIERRE, Monsieur Dominique DAUX, Madame Isabelle ROBINEAU, Monsieur Gérard BEAUDOIN, Madame Véronique FLAUDER-CLAUS, Monsieur Patrice RAVARD, Madame Anne-Marie WATEL, Monsieur Bernard BANNERY, Madame Marie-Laure BEAUDOIN, Monsieur André POISSON, Monsieur Pierre MARTINON, Monsieur Albert FEVRIER, Madame Evelyne GERMAIN, Madame Valérie MARTIN, Monsieur Daniel TROUPILLON, Madame Josette MAILLET, Monsieur Gérald BAKAES, Monsieur Alain THILLOU, Monsieur Yves BOSCARDIN, Monsieur Alain GERMAIN, Monsieur Alain HECKLI, Monsieur Jack LOQUET, Monsieur André PETIT, Madame Marie-Christine FONTAINE, Madame Eliane COGNOT, Madame Gratiane DES DORIDES, Monsieur Jean-Loup OUDIN, Monsieur Philippe MOREAU, Monsieur Xavier RELAVE, Monsieur Guy BAILLEUL, Monsieur Thierry BOUTRON, Monsieur Claude FOUASSIER, Monsieur Richard SENEGAS, Monsieur Alain DEPRUN (suppléant de Madame Brigitte LEFEBVRE), Monsieur Patrick LEBRUN, Monsieur André JEAN, Monsieur Patrice VIEUGUE, Monsieur Yves SOCHAS, Madame Evelyne COUTEAU, Monsieur Joël DAVID, Madame Josseline TURBEAUX, Monsieur Bernard MOINEAU, Madame Christiane BURGEVIN.

**Absents excusés** : Madame Karine PERRET donnant pouvoir à Madame Valérie MARTIN, Monsieur Jean-Marc SECQUEVILLE donnant pouvoir à Madame Gratiane DES DORIDES, Monsieur Yohan JOBET donnant pouvoir à M. Patrick LEBRUN, Mme Marie-Louise CANAULT, Monsieur Philippe POIRIER, Madame Véronique MANTECON, Monsieur Arnaud CORABOEUF.

**Absents** :

Formant la majorité des membres en exercice

**Secrétaire** : Madame Lysiane CHAPUIS

\*\*\*\*\*

Dans sa séance du 6 décembre 2017, la Communauté de Communes a adopté le règlement de location de l'Espace des Etangs à Nogent-sur-Vernisson, ainsi que les tarifs de location.

L'Espace des Etangs est une salle dotée d'un équipement scénique de qualité, que les particuliers ou associations utilisateurs/trices des lieux souhaitent utiliser. La mise à disposition de l'équipement scénique est conditionnée par la présence du régisseur de la salle, seul habilité à manipuler ce matériel.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire a décidé à l'unanimité :**

- **DE FORMALISER** dans le règlement de location cette obligation de présence du régisseur, et les conditions financières afférentes, dès lors que l'usage du matériel scénique est sollicité ;
- **D'APPROUVER** le règlement d'utilisation modifié.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré en séance, les jours mois et an susdits.

Le Président  
Albert FEVRIER

